

Intra CL

Public

1 groupe de 4 agents de la
Caf d'Ille et Vilaine

Modalités pratiques

2 jours soit 14 heures de
formation

Calendrier - Lieux -

Modalités d'accès :

Planification sur le site

EGOC [Sessions à venir]

Nous contacter pour suivi

des programmations et

des planning sur

www.egoc.org

Catégorie

Formations

Chantiers locaux

Tarifs

1800.00

Modalités d'animation

Formateur

Effectif

Taux de satisfaction

Tarif / Coût stagiaire

1800.00

Accompagnement métier TS : Approche psychologique de la séparation, sensibilisation deuil de l'enfant , deuil du conjoint - CAF 35

MAJ : Mercredi 20 mai 2026

Contenu

ANNEXE 1 A LA CONVENTION N°73/17 – EGOC / CAF de RENNES

« Accompagnement métier travailleurs sociaux :

Approche psychologique de la séparation

Sensibilisation Deuil de l'enfant – Deuil du conjoint →»

Intervenant : Maryvonne ROGINSKI, Psychologue-psychothérapeute

Effectif : **1 groupe de 4 agents** - Effectif validé par une feuille de présence

Durée – Dates : **2 jours, les 11-12 septembre 2017**

Toute journée supplémentaire fera l'objet d'un avenant.

Horaires : La formation se déroulera de 9 h à 12h30 et de 13h30 à 17h soit 7h
de formation par jour

Lieu : **RENNES – Lieu préciser ultérieurement**

PROGRAMME

APPROCHE PSYCHOLOGIQUE DE LA SEPARATION – 1 jour

OBJECTIFS

Il s'agit :

- Comprendre les principaux ressentis suite à une séparation pour un couple ainsi que les étapes que chacun va traverser (conjoint et enfants).
- Adopter une attitude professionnelle face aux besoins spécifiques des personnes en demande d'aide.

CONTENU

Définir les principaux termes liés à une séparation dans un couple :

- La représentation du couple dans notre société et les conséquences sociales d'une rupture.
- Le couple conjugal, le couple parental.
- Repérer les principales étapes par lesquelles chacun va passer (celui ou celle qui quitte comme celui ou celle qui est quittée).

Comprendre les différents ressentis comme par exemple, la colère, le déni, la culpabilité, les deuils à différents niveaux dont celui des projets communs, peur de la solitude...

Le devenir des enfants, selon leur âge et place dans la fratrie, la question du juridique, la qualité du dialogue entre les conjoints, la garde.

Les principales conséquences physiques et psychologiques (problèmes de sommeil, d'humeur, d'alimentation, ...).

Attitudes et postures du professionnel aidant les personnes en situation de séparation.

- Repérer les besoins et les demandes spécifiques.
- Mettre en œuvre des comportements adaptés à la situation comme l'empathie, la qualité d'écoute, la juste distance, l'ajustement de la réponse professionnelle individuelle et en équipe.
- Savoir repérer les ressources et appuis affectifs de chaque personne.

SENSIBILISATION LE DEUIL DE L'ENFANT – LE DEUIL DU CONJOINT – 1 jour

OBJECTIFS

- Connaître les éléments théoriques concernant le deuil, la mort dans notre société.
- Favoriser une attitude professionnelle afin d'accompagner la personne dans ses besoins d'aide.

CONTENU

Le deuil :

- Définition du deuil, la particularité de chaque situation, le lien, l'âge de la personne décédée et les circonstances particulières du décès, la notion d'attachement.
- Les différentes étapes du deuil, le rapport au temps.
- Connaître les principales pathologies liées au deuil.

Le deuil chez la personne :

- Comprendre les conséquences physiques, psychologiques et sociales du deuil.
- Repérer dans quel vécu psychologique se trouve la personne et ses mécanismes de défense face à la perte, à l'absence.

L'accompagnant :

- Etre à l'écoute de l'écho émotionnel que chaque situation de deuil peut entraîner chez le professionnel et adopter une juste distance afin de pouvoir répondre aux besoins d'aide spécifiques tout en étant bienveillant.
- Connaître des moyens de se ressourcer pour accompagner les personnes dans la particularité de chaque situation.

METHODES PEDAGOGIQUES

Apports théoriques et échanges.

Travaux individuels et mise en commun avec le groupe.

Documentation écrite et vidéos.

MODALITES D'ÉVALUATION et SANCTION DE LA FORMATION

A l'issue de cette formation, un **bilan** est réalisé sous la responsabilité du formateur. Lors de ce bilan, la présence d'un cadre référent est souhaitée.

A l'issue de cette action, une **procédure d'évaluation** permettant d'apprécier la qualité de la prestation (et des intervenants) et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux assignés sera mise en œuvre. Ces fiches seront renseignées par les participants sous la responsabilité du prestataire et transmis par ses soins à l'EGOC.

Une **attestation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation.

INTERVENANT

Maryvonne Roginski, Psychologue-psychothérapeute à Rennes
(présentation en annexe)

Méthodes mobilisées

Modalités d'évaluation et de validation:

Évaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Évaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic



Évaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Évaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,
d'accompagnement aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**
